

## DECISION

Je soussigné, M. Laurent DEPOORTER, Trésorier de la CCI de région Hauts-de-France,

- Vu les articles R.711-68 et A 712-36 du Code du Commerce
- Vu la circulaire n°1111 du 30 mars 1992 fixant les règles budgétaires et comptables applicables aux CCI
- Vu le Règlement intérieur, et notamment les articles 58 et 123,
- Vu l'élection du Trésorier de la CCI de région Hauts-de-France lors de l'Assemblée Générale d'installation du 9 décembre 2021

### Décide :

De donner délégation de signature à Monsieur Xavier MINET, Directeur Administratif et Financier des Ports de Lille, à effet de signer les ordres de virement de la paie des personnels des concessions et affermage « Ports de Lille » ainsi que les ordres de paiement d'acomptes de paie.

La présente délégation de signature s'exerce pour une durée au plus égale au temps de la présente mandature. Elle n'emporte en aucun cas délégation de compétence et s'exerce dans le strict respect des procédures institutionnelles et internes dont le délégataire a parfaitement connaissance. Elle est révocable à tout moment et sans aucune motivation.

Fait à Lille, le 10 décembre 2021



**Laurent DEPOORTER**  
Trésorier